

Mémoire prébudgétaire 2024 - APDEQ

« Le développeur économique local au cœur des enjeux de l'évolution économique du Québec. »

Association des professionnels
en développement économique du Québec (APDEQ)



Mandataire de la mesure Accès Entreprise Québec (AEQ)

Vincent Lecorne - Février 2024

Table des matières

Sommaire exécutif	3
1- Précisions sur la terminologie	5
2- Pourquoi l'APDEQ dépose-t-elle un mémoire prébudgétaire ?	6
3- Un contexte légal qui donne des pouvoirs et des obligations	7
La loi 28	7
La mesure Accès Entreprise Québec (AEQ)	7
4- Contexte du mandat de l'APDEQ	8
Qu'est-ce qui a changé ces dernières années ?	10
5- L'APDEQ	11
Histoire	11
Les 5 missions du développeur économique	12
Les 14 compétences du développeur économique ² (voir Annexes)	12
6- Mission, vision, valeurs, objectifs de l'APDEQ 2024	13
7- Membership	13
8- La méthode APDEQ – l'Académie APDEQ	14
Les parcours et les nouvelles attestations	14
La certification de développeur économique	15
Pourquoi la certification ?	15
Évolutions des formations et demandes des membres	16
Liste des formations APDEQ offertes depuis 2021	17
La nécessité d'un observatoire dédié au développement économique local	19
9- Mandat confié à l'APDEQ	20
Des résultats qui démontrent la pertinence de l'APDEQ	20
Extrait du rapport d'activité au 30 juin 2023.	20
Appréciation des formations APDEQ	21
10- La demande officielle de l'APDEQ	23
Reconnaissance de l'expertise APDEQ	23
Un Mandat fort avec un budget structurant	23
11- Un budget opérationnel pour l'APDEQ	26
12- Scénario participations subventionnées ou anciennement « gratuites »	27
Scénario des formations subventionnées	27
Conclusion	30
ANNEXES	31
Une première entente en 2021 – 952 000\$	33
Une deuxième entente en 2022 – 1 036 392\$	34
Extrait rapport CNO – décembre 2023	35
Membership de l'APDEQ	38

Sommaire exécutif

Ce mémoire prébudgétaire veut préciser que la révolution économique qui est en cours doit inclure le développement des compétences des développeurs économiques qui sont en première ligne afin de leur donner les meilleurs outils et approches pour ainsi mieux répondre aux attentes des entrepreneurs, des élus et des citoyens. Ce mémoire ne pourra pas répondre aux réalités variées des 103 MRC ou des 1107 municipalités du Québec, mais nous restons à l'écoute de toutes leurs demandes pour répondre concrètement à leurs enjeux terrain.

Ce mémoire vise à :

1. Affirmer le métier essentiel de Développeur économique ;
2. Valoriser la profession dans l'écosystème grâce à la certification D. Éc ;
3. Soutenir l'accès à la formation et au développement des compétences ;
4. Reconnaître l'APDEQ et son réseau comme l'acteur principal dans le développement de formations et d'activités dédiées aux développeurs économiques grâce à son Académie et son Observatoire.

Depuis près de 30 ans, que ce soient les formations Initiation en Développement Économique, ou Pouvoir d'Influence ou encore Le Rôle du Conseiller, sans omettre le Forum printanier et l'incontournable Congrès annuel, le réseau de l'APDEQ a permis d'unifier et de consolider l'expertise en développement économique local au Québec.

L'APDEQ est donc assurément le leader incontournable des formations dédiées au développement économique local, grâce à sa certification en développement économique. Le tout, cumulé avec le besoin des professionnels à se retrouver entre eux pour partager cette expertise, a permis de façonner le leadership de l'APDEQ auprès de ses membres, et d'en faire une communauté unique en développement économique local.

Il est important de ne pas diluer l'expertise développée en multipliant le nombre de partenaires officiels de la mesure AEQ

- L'APDEQ est au carrefour des enjeux et des besoins des gestionnaires en développement économique local, des intervenants terrain et des élus.
- La concentration de ces enjeux au sein de son réseau permet des débats, des partages et des approches communes qui dépassent souvent le cadre local ou régional. C'est la raison pour laquelle les membres de l'APDEQ sont engagés envers leur réseau.
- L'APDEQ est un acteur neutre politiquement qui s'intéresse uniquement aux besoins terrain du développement économique.

L'APDEQ attend du MEIE une reconnaissance plus forte avec un mandat structurant pour la valorisation de la certification du développeur économique local.

Seul le MEIE peut affirmer la pertinence de l'APDEQ, car les points en faveur de l'APDEQ sont nombreux et probants.

- Des résultats très satisfaisants (voir statistiques en Annexes) ;
- Des formations uniques et variées (30 formations offertes) ;
- Des parcours donnant des attestations pour valoriser les apprenants ;
- Une méthode unique basée sur les enjeux terrain et qui permet une mise en application concrète (voir statistiques en Annexes).

Seul le MEIE peut affirmer que la certification de développeur économique est LA CERTIFICATION nécessaire pour répondre aux attentes du développement économique local !

- Une approche basée sur un référentiel de compétences qui propose des parcours selon le profil des participants et leurs besoins dans leur écosystème.

Seul le MEIE peut octroyer un montant permettant le maintien d'une permanence dédiée et aux conditions favorables d'un développement de contenus pertinents pour le développement des compétences des développeurs économiques.

- Rendre accessibles les formations tout comme les activités du réseau APDEQ pour renforcer les compétences des développeurs économiques tout au long de leur carrière et de leurs défis
- Proposer des gratuités ou participations subventionnées pour faciliter le développement des compétences en continu auprès des participants à la mesure AEQ.

1- Précisions sur la terminologie

Pourquoi il est important de parler de « développeur économique local »

- La formulation « Professionnel » : c'est une formulation générale qui prête à confusion.
- La formulation « Conseiller » : Cela sous-entend beaucoup plus la notion de conseil envers les entrepreneurs, alors qu'il y a aussi des démarches de concertation citoyenne, ou encore des approches plus stratégiques avec les élus ou des instances gouvernementales.

Le développeur économique local fait plus que prodiguer des conseils, il propose des solutions sur l'aménagement du territoire, stimule les partenaires locaux, s'implique dans les projets de sa communauté.

Le développeur économique local inclut la posture du professionnel terrain comme de son gestionnaire, les deux sont solidaires face aux demandes et aux besoins du milieu.

2- Pourquoi l'APDEQ dépose-t-elle un mémoire prébudgétaire ?

Un mémoire pour:

- Positionner l'Association et ses membres dans l'écosystème du développement économique du Québec ;
- Démontrer l'évolution du métier du développeur économique ;
- Pointer le rôle essentiel de l'APDEQ auprès du MEIE et des acteurs du développement économique local ;
- Rassembler et mobiliser les membres et les partenaires de l'APDEQ quant à son mandat auprès du MEIE et de l'écosystème du développement économique local ;
- Revendiquer son statut de formateur des développeurs économiques locaux du Québec ;
- Mettre en valeur l'évolution de l'économie, des organisations, et l'influence des changements climatiques ;
- Présenter l'APDEQ 2024, une association avec une expertise regroupée sous une Académie avec des activités et un observatoire au service de ses membres ;
- Justifier un financement annuel de ses opérations dédiées au développement des compétences des développeurs économiques ;
- Démontrer la nécessité de renforcer notre capacité à s'adapter ou adapter les formations et autres activités à l'évolution du métier ;
- Renforcer le positionnement de l'APDEQ auprès du MEIE, et des organisations du développement économique local (UMQ, FQM, ADDELQ, ADGMRCQ, ADGMQ).

3- Un contexte légal qui donne des pouvoirs et des obligations

Avant de dissenter sur les éléments entourant le mandat de l'APDEQ, il est bon de rappeler que le développement économique et par rebond le rôle de l'APDEQ sont rattachés au texte de loi 28.

La loi 28

Cette loi adoptée en 2015 a confié le développement économique local aux MRC et organismes affiliés.

- *En 2015, par l'adoption du projet de loi no 28, le gouvernement transforme le modèle du développement économique local et régional, en reconnaissant la compétence des MRC dans ce domaine.*

La mesure Accès Entreprise Québec (AEQ)

... une mesure qui donne les moyens des ambitions du développement économique local !

Même si l'APDEQ existe depuis 1959, c'est seulement en 2021 que le ministère de l'Économie (MEIE) a confié un mandat de formation aux participants de la mesure Accès entreprise Québec (AEQ). Ce mandat est venu reconnaître et valoriser l'expertise de l'association, comme ses formations ou encore la pertinence de son réseau.

Extrait

- *Accès Entreprise Québec (AEQ) est un service d'accompagnement offert par les municipalités régionales de comté (MRC) aux entrepreneurs dans les régions du Québec. Il vise à accélérer le développement économique local et à s'assurer que les entreprises ont accès à du soutien ainsi qu'à du capital de croissance et d'investissement de haute qualité comparables d'une région à l'autre et respectueux des spécificités régionales.*
- *Par la mise en place d'AEQ, le gouvernement du Québec veille à ce que les services locaux aux entreprises :*
 - *répondent à leurs besoins;*
 - *permettent à celles-ci, peu importe leur emplacement, d'avoir les mêmes chances de développement;*
 - *fassent en sorte qu'elles puissent être en activité sur tout le territoire québécois.*
- <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/accompagnement/acces-entreprise-quebec>

4- Contexte du mandat de l'APDEQ

La pandémie en 2020 a révélé de nouveaux paradigmes et mis en exergue le mandat du développement économique local dévolu aux municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que tous les enjeux qui y sont rattachés sur le terrain.

Les transformations de notre monde, qui viennent affecter autant nos entreprises, nos communautés que notre pratique professionnelle, se manifestent rapidement et en de multiples points. En ce sens, les impacts de la pandémie de COVID-19 se vérifient à plusieurs égards. Nous n'aurions jamais imaginé à quel point une crise sanitaire pouvait devenir aussi rapidement une crise économique, et une crise des finances publiques. La fermeture soudaine des frontières nous aura démontré toute la fragilité de notre dépendance aux économies étrangères, menaçant nos approvisionnements de produits de consommation et alimentaires. Les acteurs du développement économique sont appelés à se concerter davantage, et revoir leur stratégie de développement en misant entre autres sur la valorisation de l'achat local et la révision des chaînes de valeur présentes sur leur territoire.

La transformation numérique, la pénurie de main-d'œuvre et les changements climatiques s'invitent aussi dans cette nouvelle dynamique de relance économique, avec laquelle les intervenants en développement économique ont rapidement dû s'ajuster.

La question qui s'impose à l'APDEQ et ses membres; « Qu'est-ce que le développement économique en 2024 ? », ou plus précisément, quel est le rôle du développeur économique local en 2024 !?

La réponse à cette question est rattachée à la notion de gouvernance du développement économique local et au contexte économique mondial ainsi qu'aux limites biophysiques du paradigme économique actuel.

La cohérence et la cohésion entre choix municipaux et recommandations des urbanistes par exemple doivent faire face de plus en plus souvent aux réactions des citoyens qui contestent le dézonage, la requalification des territoires et la densification voulue.

L'équilibre de l'industriel et du résidentiel est lui aussi fortement discuté, surtout avec la vague de néoruraux qui prêtent leur voix aux citoyens établis, lesquels cherchent de plus en plus souvent à préserver leur milieu en revendiquant la concertation citoyenne.

Le développement économique local s'affirme de plus en plus dans la réalité quotidienne des entrepreneurs, des élus et des citoyens.

Les intervenants terrain sont de plus en plus sollicités par ces trois acteurs essentiels au développement économique, mais en même temps l'évolution de l'économie mondiale affecte le rôle et le travail de ces mêmes intervenants.

L'APDEQ regroupe près de 170 organisations dédiées au développement économique, ce qui représente plus de 900 professionnels qu'ils soient employés au sein des MRC, des municipalités ou des organismes affiliés en développement économique.

En 2021, l'APDEQ a été identifié comme l'organisme de référence pour former et améliorer les compétences des intervenants du développement économique dans le cadre de la mesure AEQ. Le rôle majeur que joue l'APDEQ au sein de la mesure AEQ permet de développer de nombreuses formations, de faire intervenir un plus grand nombre d'experts, mais surtout il vient valoriser un métier souvent négligé ou mal compris. Par le fait même, ce nouveau mandat a permis de rappeler la particularité et la pertinence de sanctionner l'expertise de ce métier par une certification unique au Québec et reconnue à travers tout le Canada¹.

Force est de constater que depuis la pandémie les enjeux se sont multipliés et il est difficile autant pour un intervenant, son superviseur ou encore un élu de bien cibler les priorités de l'aménagement du territoire, comme de bien guider un entrepreneur dans ses démarches de démarrage, de croissance ou encore de transfert d'entreprise. Par conséquent, s'assurer de suivre le bon parcours de formation et de valider cette expertise (reconnue et voulue par les gestionnaires des MRC et/ou des organismes affiliés mandatés en développement économique) devient une condition gagnante pour retenir les membres de son équipe locale et de leur donner les moyens pour prendre en main les entreprises et les projets de leur milieu.

¹ <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/financement-et-maitrise-fonciere/soutien-au-developpement-economique/>

Qu'est-ce qui a changé ces dernières années ?

De façon non-exhaustive, nous pouvons dire que :

- L'évolution et l'accélération des enjeux économiques à l'échelle locale depuis la pandémie a eu des impacts à plusieurs niveaux :
 - o L'arrivée des néoruraux
 - o L'impact des changements climatiques
 - o L'implantation du télétravail
 - o Les difficultés de la chaîne d'approvisionnement
 - o L'évolution de l'Économie circulaire
 - o La nécessité de la numérisation des entreprises
 - o L'intégration de l'intelligence artificielle
- La recherche de la qualité de vie a pris encore plus d'importance :
 - o L'équilibre résidentiel et économique
 - o La décroissance ou la croissance durable
- Le rôle, le mandat et les moyens du développeur économique a grandement évolué en peu de temps :
 - o Le mandat officiel dévolu aux 103 MRC versus les réalités variées des 1107 municipalités
 - o La nomination des nouveaux élus face aux demandes des citoyens, et les demandes des entrepreneurs

L'évolution de l'économie mondiale depuis la pandémie laisse croire que nous sommes en train de vivre plutôt une révolution qu'une évolution. On peut parler d'une révolution économique, car les deux paliers de gouvernements national et fédéral doivent aussi composer avec ce que certains appellent le gouvernement local.

L'approche mur à mur des politiques gouvernementales est vite sujette à contestation et on voit se dessiner une volonté des acteurs locaux (MRC et municipalités) de prendre de plus en plus en main les rênes du développement économique pour défendre les intérêts de leurs citoyens et entrepreneurs.

C'est la raison pour laquelle, le mandat de l'APDEQ est un rouage important dans ces défis de gestion locale et d'enjeux internationaux avec lesquels le développeur économique doit composer sans pour autant être un spécialiste de chaque nouvelle tendance économique.

¹EDAC: <https://edac.ca/member-services/ec-d/ec-d-certification/>

5- L'APDEQ

Histoire

L'Association des commissaires industriels du Québec (ACIQ) a été fondée en 1959. Elle est née de la nécessité pour les commissaires industriels de se regrouper afin de partager leurs préoccupations et leur vision de l'économie québécoise, qui était alors naissante.

Au fil du temps, les professionnels en développement économique, en tant qu'acteurs majeurs du changement, ont gagné en importance. En 1993, l'ACIQ a évolué pour devenir l'APDEQ, une organisation dédiée à l'amélioration des compétences de ses membres et à la valorisation de la profession de développeur économique.

Aujourd'hui, l'APDEQ ne se limite pas à être une simple association de développeurs économiques, c'est désormais un réseau complet qui rassemble des professionnels de divers horizons et de tous les secteurs.

L'APDEQ constitue un réseau d'intervenants étroitement liés aux entrepreneurs, aux élus et aux citoyens.

Ce réseau aspire à apporter une réelle différence dans la qualité de vie des communautés, à influencer les modèles d'affaires des entrepreneurs, et à soutenir les projets locaux de la nouvelle génération d'élus.

- Les principaux objectifs du développement économique sont d'anticiper et de stimuler le changement en vue d'assurer la création d'emplois et la croissance économique du territoire, dans des contextes de développement durable et d'innovation.
- Ainsi, pour y parvenir, les professionnels en développement économique doivent présenter un cumul de compétences unique afin d'accompagner les entreprises et territoires face aux défis qu'ils rencontrent et aux transformations qui affectent leur environnement (changements climatiques, transfert d'entreprise, enjeux de main-d'œuvre, mutation de l'entrepreneuriat sous différentes formes, maintien et développement d'activités manufacturières, transformation numérique...etc.).

Pourquoi l'APDEQ a-t-elle développé un référentiel de compétences ?

- Afin que les intervenants concernés puissent procurer
 - Un environnement propice au développement des affaires pour les entreprises existantes et celles qui devront venir, en les amenant à innover ;
 - Des conditions de vie respectueuses des attentes citoyennes ;

- Un milieu de vie où l'équilibre et le respect s'imbriquent entre secteur résidentiel et industriel,

En somme, le référentiel de compétences vise à œuvrer à la mise en place d'une économie durable.

Les 5 missions du développeur économique

La mise en place du référentiel de compétences et les formations développées par le Centre Laurent Beaudoin de l'Université de Sherbrooke tiennent compte de 5 missions :

- Mission 1 : Accompagnement au démarrage et à la reprise d'entreprise.
- Mission 2 : Accompagnement au développement, à la croissance et à la rétention d'entreprise
- Mission 3 : Animation économique du milieu, accompagnement des communautés
- Mission 4 : Promotion du territoire et préparation à l'accueil de l'investissement direct étranger
- Mission 5 : Valorisation des infrastructures et des espaces d'activités

Les 14 compétences du développeur économique² (voir Annexes)

- Des compétences générales
- Des compétences particulières

Une validation de cette expertise avec l'examen de certification du développeur économique en collaboration avec le Centre Laurent Beaudoin de l'Université de Sherbrooke se fait deux fois par année.

² <https://apdeq.qc.ca/actualites/le-referentiel-de-competences-fait-peau-neuve/>

6- Mission, vision, valeurs, objectifs de l'APDEQ 2024

En 2023, l'APDEQ a initié une nouvelle planification stratégique avec ses membres lors d'une activité de cocréation, et ensuite a finalisé la démarche avec l'ensemble de ses administrateurs afin que ses axes stratégiques répondent adéquatement aux attentes de ses membres, de ses partenaires et des mandats confiés par les bailleurs de fonds.

- **Mission**
 - Développer la capacité d'action des intervenants socio-économiques du Québec pour une économie durable.
- **Vision**
 - Devenir le réseau de référence des développeurs économiques.
- **Valeurs**
 - Inspiration, Partage et Proximité
- **Objectifs stratégiques**
 - Structurer l'offre de services en mettant à profit l'expertise du réseau ;
 - Sensibiliser, inspirer et encourager les actions concrètes pour une économie durable, plus respectueuse de la planète ;
 - Transformer les enjeux en opportunités ;
 - Structurer l'APDEQ pour assurer sa pérennité ;
 - Convertir nos partenaires en ambassadeurs de nos projets.

7- Membership

Un membership qui s'est bonifié au cours des dernières années. (voir annexes).

En janvier 2024, l'APDEQ compte 914 membres, regroupés pour la plupart dans près de 170 organisations qui couvrent l'ensemble du territoire québécois, dont 76 MRC.

Le profil des membres se définit à 29% de décideurs et à 61% d'intervenants terrain.

8- La méthode APDEQ – l'Académie APDEQ

Ce qui distingue l'APDEQ de toute autre instance de formation réside principalement dans la force de son réseau d'acteurs terrain et d'experts sectoriels qui n'hésitent pas à partager leurs savoirs.

L'APDEQ a décidé de cristalliser cette expertise et sa méthode autour d'un concept dit d'Académie. Celle-ci vient donc chapeauter l'ensemble des formations offertes, simplifier l'accès par des parcours dédiés (débutants, intermédiaires et experts), la normalisation des formations selon des standards de qualité en formation continue (réf. SOFEDUC), la reconnaissance par des attestations avec les partenaires majeures de l'écosystème dans le but d'amener le plus grand nombre des développeurs économiques à être certifiés.

Les parcours et les nouvelles attestations

Dès lors que l'APDEQ a eu le mandat de soutenir le développement des compétences des participants à la mesure AEQ, il s'est dessiné une volonté d'offrir aux apprenants différentes avenues d'apprentissage, en proposant des contenus synchrones et asynchrones sur la nouvelle plateforme d'apprentissage (ENA) de l'APDEQ.

Rapidement, des parcours selon les thématiques proposées ont été créés en collaboration avec les partenaires et les experts de l'écosystème afin d'offrir aux participants AEQ la possibilité de développer leurs compétences en profondeur.

Ainsi des parcours ont été mis en place avec une reconnaissance sous forme d'attestation :

- Conseiller en innovation
 - o Avec le Conseil québécois de l'Innovation (CIQ)
- Commerce de détail (finalisé)
 - o En collaboration avec la firme Espace Stratégies
- Développement durable (en cours)
 - o Avec le Conseil québécois du développement durable
- Enjeux de la ruralité (en cours)
 - o avec NR Formation, NOVA Stratégies
- Repreneuriat (en cours)
 - o Avec le Centre de transfert d'Entreprise du Québec
- Démarrage d'entreprises innovantes (en cours)
 - o Avec Jean Lepage
- Économie sociale / entrepreneuriat collectif (offert en avril 2024)
 - o Avec le Conseil québécois des coopératives et des mutualités (CQCM) et le chantier de l'Économie sociale, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et les Fonds de solidarité FTQ
- Conseils en Transformation numérique (offert depuis 2024)
 - o Avec CoLab

La revalorisation du métier de développeur économique a été au cœur de nombreuses démarches

- Nouvelle section sur le site web de l'APDEQ – Le temple de la renommée (<https://apdeq.qc.ca/temple-de-la-renommee/> ;
- La nomination de 7 nouveaux ambassadeurs lors du dernier Congrès annuel à Rivière-du-Loup en octobre 2023 ;
- La mise en place de la Voie Express, en collaboration avec le Centre Laurent Beaudoin (CLB) de l'Université de Sherbrooke ;
- La mise en place d'une démarche pour définir des plans de formations individuels.

La certification de développeur économique

C'est en septembre 1982 que l'Association canadienne des développeurs économiques (ACDE) a mis en place un programme canadien de certification et un programme de deuxième cycle universitaire en développement économique pour le Canada.

Dès le début des années '90, l'APDEQ, en collaboration avec le Centre Laurent Beaudoin de l'Université de Sherbrooke, s'est penchée sur la conception d'un programme similaire pour desservir la population francophone et répondre aux besoins plus spécifiques des professionnels en développement économique au Québec. L'APDEQ est ainsi devenu le seul organisme reconnu pour décerner le titre de Développeur économique au Québec. Ce titre est d'ailleurs reconnu partout au Canada.

Le processus de certification inclut la soumission d'une demande d'admission à un examen de certification et l'examen en soi. Au terme du processus de certification, les professionnels obtiendront le titre de Développeur économique (D. Éc.).

Conformément aux dispositions du programme de ACDE, le titre de Développeur Économique vient attester que son détenteur est :

- *une personne possédant un diplôme d'études universitaires dans une discipline pertinente, complétée par un programme de formation en développement économique et ayant acquis au minimum trois années d'expérience pratique pertinente.*

Pourquoi la certification ?

Le titre de D. Éc. ainsi que l'obligation de renouveler l'agrément tous les trois ans, permettront de former une solide assise professionnelle pour toute personne évoluant dans le domaine du développement économique.

Par la mise en place de ce programme de certification, l'APDEQ vise à augmenter continuellement le niveau de compétences des professionnels et valoriser la profession, ce qui se soldera par des avantages considérables pour les entreprises, les employeurs, les communautés et l'avenir économique du Québec.

En résumé 2 options pour la certification de développeur économique

Voie régulière

1. 3 ans et plus d'expérience pertinente
2. Cumul de points et d'heures de formation
 - Formation académique
 - Formation continue (voir les activités admissibles)
3. L'analyse du dossier permet de déterminer la pertinence de ces éléments à un travail comme professionnel en développement économique.

Voie express

1. Plus de 10 ans d'expérience pertinente
2. Démontrer des acquis pratiques et théoriques en développement économique
 - Les personnes ne détenant pas de diplôme de premier cycle universitaire devront se soumettre à une démarche de "reconnaissance des acquis" gérée par l'équipe de l'APDEQ

https://apdeq.qc.ca/wp-content/uploads/2023/10/Formulaire-dinscription-a-lexamen-de-certification_interactif_2023_v2.pdf

Évolutions des formations et demandes des membres

Le 2^e mandat du MEIE est venu consacrer ce besoin de formations sur les nouvelles tendances avec près de 20 thématiques qui seront offertes au plus tard le 31 mars 2025. (Voir annexes)

- Au total, plus de 30 formations où se succèdent les experts et conférenciers de toutes les régions du Québec

Liste des formations APDEQ offertes depuis 2021

Initiation au développement économique - APDEQ

1. Module 1 - Principes du DÉ
2. Module 2 - Les visages du développement économique
3. Module 3 - Activité entrepreneuriale
4. Module 4 - Transformation numérique
5. Module 5 - Tendances et dynamiques immobilières et industrielles
6. Module 6 - Rôle accompagnement projet d'affaires
7. Module 7 - Acceptabilité sociale d'un projet

Perfectionnement APDEQ

1. Rétention et expansion d'entreprises
2. Canevas du modèle d'affaires
3. Accompagnement d'un projet de transfert d'entreprise
4. Exercer son rôle de conseiller : les fondements pratiques du métier
5. *Codéveloppement soutien aux entreprises*
6. *Codéveloppement directions générales*
7. Habiletés politiques : ingrédient essentiel du succès
8. Préparation à l'investissement étranger
9. Interpréter les indices économiques

20 Nouvelles formations et/ou activités depuis 2021

10. Innovation et transformation numérique ;
11. Projets industriels, parcs industriels ;
12. Développement durable/environnement ;
13. Entreprises technologiques, startups ;
14. Commerce international ;
15. Manufacturier 4.0 ;
16. Intelligence artificielle ;
17. Les enjeux de la ruralité ;
18. Économie sociale, entrepreneuriat collectif ;
19. La productivité ;
20. La robotisation ;
21. Le leadership ;
22. Le commerce de détail ;
23. Approche régio-sectorielle (Mines, forêt, tourisme...) ;
24. Économie circulaire ;
25. Entrepreneuriat issu de la diversité et de l'immigration ;
26. Démarrage d'entreprises, promotion de l'entrepreneuriat ;
27. Les franchises ;
28. *Thématique 1 à définir ;*
29. *Thématique 2 à définir.*

L'APDEQ recommande que toutes les formations de l'APDEQ soient accessibles pour les membres de la mesure AEQ avec une entente dès avril 2025. Cet accès global permettrait aux membres de bénéficier de formations dotées de nombreux outils essentiels à leurs fonctions quotidiennes.

Liste des formations développées depuis 2021 qui ne sont pas incluses pour l'instant dans les deux ententes avec le MEIE :

- Pouvoir d'influence (test nova) avec Pierre Boudreault
- Réseauter pour connaître et se faire connaître
- Conseils en transformation numérique avec CoLab
- Le marketing territorial avec Louis Grenier
- Le Canevas du modèle d'affaires version 2.0
- Les 4 nouvelles formations avec Noémie Roy :
 - o Étude de marché : méthode et ressources
 - o L'accompagnement au démarrage
 - o Le savoir-être du conseiller
 - o Le coût de revient et le prix de vente simplifié
- Les formations sur l'intégration de ChatGPT dans le métier du développeur économique (La Fusée)
- Le développement durable – avec le CQDD
- Les formations entourant les enjeux des Chaînes d'approvisionnement/cartographie par MRC/approche stratégique du territoire et des stratégies de croissance des entreprises résilientes

La nécessité d'un observatoire dédié au développement économique local

Difficulté de suivre la production de contenus et de nouvelles rattachées à son territoire, ses secteurs d'activité et ses enjeux. Pour se faire, l'APDEQ offre à ses membres une rubrique sur son site web (<https://apdeq.qc.ca/actualites/>) et envoi des Infolettres et des bulletins spécialisés.

Cependant, la recherche, la classification, la synthèse de ces informations demande énormément de temps et de moyens afin de segmenter et organiser cette documentation de façon pertinente pour les développeurs économiques.

Le conseiller terrain est confronté à différents besoins pour bien répondre aux attentes des entrepreneurs

- Techniques d'accompagnement
- Options de financement
- Indicateurs de performance
- Planification stratégique
- Nouveautés organisationnelles

L'information doit être segmentée et organisée

- Des recherches universitaires
- Une veille stratégique des tendances économiques
- Des actualités régionales
- Des portraits des territoires
- Des indicateurs reflétant l'évolution de l'économie locale
- Des pratiques accessibles et conceptualisées

L'idée de l'Observatoire APDEQ serait de bonifier et structurer de façon optimale les informations nécessaires au travail des développeurs économiques. Il est recommandé que pour que cet accès soit complet et facile, le MEIE soutienne la mise en place de cet Observatoire APDEQ.

9- Mandat confié à l'APDEQ

Ce sont deux ententes qui régissent le mandat confié à l'APDEQ dans le but d'offrir des formations dédiées au développement économique et des thématiques diverses. L'objectif fixé est de faciliter l'accès aux connaissances et aux compétences pour accompagner les entrepreneurs et les élus dans de nouveaux paradigmes comme l'économie circulaire, la numérisation des entreprises, la chaîne d'approvisionnement, l'autonomie alimentaire régionale...etc.

Une première entente en 2021 – 952 000\$ et une deuxième entente en 2022 – 1 036 392\$. Un mandat global de 1 986 292\$ jusqu'au 31 mars 2025 pour développer des contenus de formations et soutenir le développement des compétences des ressources (voir extraits des ententes en Annexes).

C'est donc une reconnaissance de l'expertise de l'APDEQ depuis le mandat confié par le MEIE en 2021 qui doit être confirmée par le renouvellement du mandat dès le 1^{er} avril 2025. Cette reconnaissance permettrait par le fait même de légitimer le rôle de l'APDEQ auprès des acteurs du développement économique impliqué au travers de la mesure AEQ avec

- Un financement structurant de l'équipe de permanence
- Un financement pour la mise à jour et le développement de contenus de formation
- Un budget dédié pour des participations subventionnées aux formations et activités de l'APDEQ

Des résultats qui démontrent la pertinence de l'APDEQ

Les deux derniers rapports annuels ont permis de mettre en valeur l'impact de la mesure AEQ auprès de ses participants et surtout l'adhésion aux différentes formes de formations et d'activités offertes. Au total de ce sont 301 participants de toutes les régions du Québec.

Extrait du rapport d'activité au 30 juin 2023.

- **73 activités (formations, congrès, webinaires...etc.) pour 1550 participants** (voir annexes).
 - o <https://apdeq.qc.ca/a-propos-de-lapdeq/documentation/>

Appréciation des formations APDEQ

Un taux de satisfaction très élevé des formations suivies que ce soit au travers des statistiques de l'APDEQ, **86 %** de satisfaction pour les 158 inscrits issus de la mesure AEQ, entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre 2023, ou selon les sondages du MEIE ou de ses partenaires comme la FQM.

On y constate notamment que **92%** appliquent les notions acquises à l'APDEQ quand 65% des sondés (265 personnes) confirment avoir participé aux formations de l'APDEQ.

86% des directeurs de MRC reconnaissent que les formations suivies dans le cadre de la mesure AEQ ont permis de rehausser la qualité des services. **59%** d'entre eux estiment que le MEIE doit poursuivre les ententes avec les partenaires comme l'APDEQ pour offrir des formations pour le développement des compétences de leurs ressources grâce à un programme de gratuités.

Rapport du Conseil national d'orientation (CNO) de la mesure AEQ :

- **78%** des conseillers ont participé au moins une fois aux activités de développement des compétences offertes dans le cadre d'Accès entreprise Québec
- **90%** des participants aux activités de développement des compétences pour lesquelles le MEIE octroie des gratuités mentionnent utiliser les notions acquises dans le cadre de leur travail
- **86,4 %** des dirigeants des SDÉ estime que l'offre de formations gratuites mise à disposition des conseillers dans le cadre d'AEQ a permis de rehausser la qualité des services d'accompagnement offert aux entrepreneurs par leur organisation

On peut affirmer que les formations développées et offertes par l'APDEQ et ses partenaires répondent aux besoins et objectifs des conseillers recrutés dans le cadre de la mesure AEQ, ainsi qu'aux attentes de leurs directions.

- Il est donc légitime de demander **un renouvellement de notre mandat et de le consolider** afin de répondre au mandat dévolu aux MRC et à leurs intervenants terrain en développement économique afin de les former, les outiller et les préparer aux enjeux du développement économique québécois pour les prochaines années.
- Il est donc essentiel de dire que **l'APDEQ contribue à la structuration des services de développement économique des MRC** et par le fait même réussi à valoriser le métier de développeur économique en encourageant la certification de développeur économique.

Pour rappel les partenaires de l'APDEQ sont :

- Partenaires fondateurs
 - Hydro-Québec, Investissement Québec, Énergir, Fonds Locaux de Solidarité-FTQ, Centre Laurent Beaudoin, la Fondation Horace Boivin
- Partenaires stratégiques
 - Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), ÉVOL, Centre de Transfert des Entreprises du Québec (CTEQ), Ose entreprendre, Place aux Jeunes en région (PAJR), Conseil québécois des coopératives et des municipalités (CQCM), Chantier de l'économie sociale, Ose entreprendre
- Partenaires AEQ
 - L'École des Entrepreneurs du Québec (EEQ)
- Partenaires de l'Économie locale
 - Fédération québécoise des municipalités (FQM), Union des municipalités du Québec (UMQ), Association des directions de développement économique local (ADDELQ), Association des directeurs généraux des municipalités régionales de comté du Québec (ADGMRCQ), Association des directions générales des municipalités du Québec (ADGMQ).

10- La demande officielle de l'APDEQ

Reconnaissance de l'expertise APDEQ

Entre les MRC, les municipalités, les organismes indépendants, les intervenants terrain, les gestionnaires, les élus locaux et les orientations gouvernementales et les enjeux de l'économie mondiale, des partenaires variés, experts autant rural qu'urbain, il est important que le mandat confié à l'APDEQ soit clair et exclusif pour éviter toute dispersion de l'expertise développée au cours de dernières années.

La direction de l'APDEQ et son conseil d'administration demandent

- Un renforcement de l'équipe en place pour assurer une permanence à la hauteur des besoins et des enjeux des développeurs économiques ;
- Un soutien au développement de contenus par la mise en place de l'Académie APDEQ, de ses parcours, et de sa certification en développement économique ;
- Un appui conséquent pour documenter régulièrement l'évolution des enjeux du développement économique en instaurant un Observatoire du développement économique local qui pourra bonifier les outils de communication de l'APDEQ comme son Infolettre ;
- Un budget et une méthode simple pour soutenir l'accès aux formations et activités de l'APDEQ par un programme de participation subventionnées (gratuités) dédié aux membres de la mesure AEQ.

Un Mandat fort avec un budget structurant

Le mandat confié à l'APDEQ est donc constitué de deux volets et le renouvellement de ce mandat en 2025 doit être uniforme dans sa définition et ses objectifs.

Ce mandat a démontré les besoins criants de formation autant pour les développeurs terrain que pour les gestionnaires des instances de développement économique. Le principe des gratuités a montré ses limites, mais il a permis aussi d'encourager et de stimuler l'accès aux formations comme aux activités du réseau.

Ainsi, le renouvellement du mandat de l'APDEQ doit tenir compte de ces éléments positifs, tout en supportant un modèle d'affaires viable sur le long terme pour l'ensemble des parties.

Les parties prenantes sondées en 2023 (sondage FQM) soutiennent le mandat confié à l'APDEQ et démontrent en même temps un certain besoin de flexibilité dans la gestion des « gratuités » ou formations subventionnées.

Ce qu'il faut retenir de ce sondage :

- Il faut un cadre structurant pour encourager la formation continue et l'intégration des nouvelles ressources
- Il faut faciliter la gestion quotidienne des décideurs en offrant des options de gestion flexibles en fonction des besoins de l'équipe terrain
- Il faut continuer à encourager l'émergence d'un réseau d'experts en développement économique local pour le partage des connaissances et son effet stimulant lors des activités de rencontres annuelles comme le Forum Printanier et le Congrès.
- Il faut soutenir la diplomation en développement économique que ce soient des attestations de parcours (ex : Conseiller en Innovation) ou une certification universitaire ou équivalente (parcours conventionnel ou voie express avec la reconnaissance des acquis)
- Il faut un observatoire pour partager et enrichir les connaissances et les nouvelles tendances avec des outils de communications permettant une sélection stratégique des informations recherchées pour chaque développeur

On peut conclure qu'il faut que le renouvellement du mandat de l'APDEQ permette à la fois de soutenir les frais opérationnels, tout en stimulant la production de contenus nouveaux, et des activités pour enrichir le réseau de chaque professionnel.

Principes budgétaires de la demande officielle de l'APDEQ

- Renforcement de l'équipe de permanence
- Maintenance et développement de contenus
 - o L'Académie
 - o L'Observatoire

Renforcement de l'équipe de permanence- 2 rh

- Coordination des formations du catalogue annuel
- Coordination des activités de réseautage et des formations régionales

Maintenance et développement de contenus - 6 rh

- Structurer l'offre de l'Académie
 - o Coordination de l'Académie APDEQ – 1 rh
 - Mise à jour des 30 thématiques existantes
 - Nouvelles thématiques
 - o Développement de parcours, d'attestations - 1 rh
 - Définition de parcours d'apprentissage et intégration de la reconnaissance SOFEDUC.
 - o Maintenance de l'Environnement Numérique d'Apprentissage (ENA)
 - Développement de contenus asynchrones
 - Tests, outils, balados, blogues, capsules
 - Intégration d'application IA
 - o Coordination de la Certification – 1 rh
 - Valorisation du métier,
 - plan de formation personnel
 - Une ressource dédiée à l'approche pédagogique et au parcours
 - Critérié et Procédurier
- Mise en place de l'Observatoire - 1 rh
 - o Productions de contenus
 - Veille, recherches, actualités régionales
 - o Recommandations en développement économique local
 - Cartographie, indicateurs, meilleures pratiques
 - Statistiques, mémoires
 - o Plan de formation individuel - diagnostic/test/évaluation – 1rh
 - Intégration d'application IA pour bonifier l'orientation des développeurs

Total demande financière : 8 ressources

- Actuellement avec les 2 mandats en cours

- o *Coordination des formations : 1 ressource*
- o *Direction des opérations : 1 ressource*
- o *Conseiller stratégique des formations : 1 ressource*

- Besoin identifié

- o *5 ressources supplémentaires – 5 chargés de projets ou équivalent*

11-Un budget opérationnel pour l'APDEQ

<u>Renforcement de l'équipe de permanence- 2 rh</u>	<u>RH</u>	<u>Contenus</u>
- Coordination des formations du catalogue annuel	80 000 \$	
- Coordination des formations du catalogue annuel	80 000 \$	
<u>Maintenance et développement de contenus - 6 RH</u>		
- L'Académie		
o Coordination de l'Académie APDEQ	80 000 \$	
▪ Mise à jour des 30 thématiques existantes		75 000 \$
▪ Nouvelles thématiques		75 000 \$
o Développement de parcours, d'attestations - 1 rh	80 000 \$	
▪ Définition de parcours d'apprentissage et intégration de la reconnaissance SOFEDUC.		75 000 \$
o Maintenance de l'Environnement Numérique d'Apprentissage (ENA)		
▪ Développement de contenus asynchrones - 1 rh		75 000 \$
▪ Tests, outils, balados, blogues, capsules		75 000 \$
• Intégration d'application IA		75 000 \$
o Coordination de la Certification 1 rh	80 000 \$	
▪ Valorisation du métier,		
• Plan de formation personnel		50 000 \$
▪ Une ressource à l'approche pédagogique et aux parcours – 1rh	80 000 \$	
• Critérié et Procédurier		50 000 \$
- Mise en place de l'Observatoire - 1 rh	80 000 \$	
o Productions de contenus		
▪ Veille, recherches, actualités régionales		100 000 \$
o Recommandations en développement économique local		
▪ Cartographie, indicateurs, meilleures pratiques		75 000 \$
▪ Statistiques, mémoires		75 000 \$
o Plan de formation individuel - diagnostic/test/évaluation – 1 rh	80 000 \$	
▪ Intégration d'application IA pour bonifier l'orientation des développeurs		75 000 \$
Sous-total Ressources humaines (RH)	640 000 \$	
Sous-total production de contenus et outils		875 000 \$
Total demande budgétaire avril 2025		1 515 000 \$

12- Scénario participations subventionnées ou anciennement « gratuités »

Scénario des formations subventionnées

La question immédiate qui apparaît face à la notion de formations subventionnées est : Pourquoi subventionner l'APDEQ pour les formations des développeurs économiques ?

Les réponses surgissent rapidement :

- Permettre la mise en place d'un réseau d'intervenants qualifiés d'un territoire à l'autre
 - o Valoriser une profession et finalement reconnaître un métier (sans que ce soit un ordre professionnel) ;
- Soutenir une 1^{re} ligne de répondants à la hauteur des attentes et des besoins des entrepreneurs, élus et citoyens.
 - o Des intervenants aptes à accompagner et orienter les acteurs de leur milieu pour répondre aux enjeux locaux ou internationaux.
- Il faut aussi des ressources pour maintenir l'offre de formation et coordonner les inscriptions.
 - o Les formations existantes doivent être constamment mises à jour et bonifier pour répondre à l'évolution des enjeux économiques.
 - o Le nombre de personnes qui s'inscrivent génère de nombreux enjeux de logistique et de gestion pour répondre aux besoins particuliers de chacun.
- Garder les développeurs économiques informés de façon pratique et régulière avec des informations sectorielles, locales à propos des tendances et pratiques inspirantes
 - o Mise en place d'un Observatoire APDEQ
 - o Partenariat avec des chercheurs universitaires de tout le Québec pour valoriser leurs recherches et analyses
 - o Partage des travaux et outils dédiés à l'économie locale
- Orienter, valoriser les parcours des développeurs en leur proposant des plans de formations individuels répondant aux besoins de leur mandat et des objectifs de leur territoire afin de stimuler le développement des compétences sur une base continue.
 - o Le développement de parcours de formation individuelle est essentiel au mandat des développeurs économiques
 - o La certification développeur économique est une marque de qualité nécessaire pour valoriser l'expertise et soutenir le développement des territoires et de ses entreprises
 - o La mise en place d'un service dédié aux plans de formation individuels devient un incontournable pour aider les membres AEQ à définir leur parcours de formation qu'ils soient débutants, intermédiaires ou experts.

- Intégrer les nouvelles applications en Intelligence Artificielle (IA) pour permettre aux développeurs économiques de se doter des meilleurs outils offerts, mais aussi pour conseiller adéquatement leurs entrepreneurs face à cette nouvelle tendance.

Proposition de droits de formations annuels et d'accès à des activités de réseautage.

Pour garder l'impact de la mise en œuvre de la mesure AEQ, il faut s'assurer que l'accès aux formations de l'APDEQ soit partie intégrante de la prochaine entente AEQ en avril 2025.

Programme de participations subventionnées	Détail des coûts	Montant
<u>Volet 1</u>		
Un montant annuel avec un minimum de participations aux formations et activités de l'APDEQ		
o Accès à toutes les formations APDEQ		849 750 \$
▪ 15 participations/MRC	1 545	
- valeur des formations APDEQ	550 \$	
o Accès aux activités APDEQ (Forum printanier, Congrès)		200 850 \$
▪ 3 participations/MRC	309	
- valeur des activités APDEQ	650 \$	
Sous-total participations minimales		1 050 600 \$
o Plan de formation individuel - diagnostic/test/évaluation		
▪ Accès à 2 rencontres et un plan de formation individuel/MRC		61 800 \$
- valeur des deux rencontres	300 \$	
- valeur du plan de formation individuel	300 \$	
<u>Volet 2</u>		
Un montant global pour des participations supplémentaires accessibles à toutes les MRC		
o Accès à toutes les formations APDEQ		321 875 \$
▪ 5 participations/MRC	515	
- valeur des formations APDEQ	625 \$	
Total des participations subventionnées		1 434 275 \$

Résumé des demandes financières

Un budget pour financer la structure = **640 000\$/an**

Un budget pour le développement de contenus = **875 000\$/an**

Un budget pour les participations subventionnées = **1 050 600\$/an**

Un budget pour des participations supplémentaires = **321 875\$**

Conclusion

Le dépôt de ce mémoire prébudgétaire a pour objectif de rappeler l'importance du mandat de l'APDEQ à la lumière des résultats atteints et la nécessité de renouveler son mandat après mars 2025.

Pour cela, il apparaît que le renforcement de la permanence APDEQ dédiée au développement des compétences des développeurs économiques permettra de franchir une nouvelle étape dans la professionnalisation de la profession. Ainsi l'expertise développée permettra d'outiller adéquatement les MRC du Québec face aux enjeux économiques du Québec.

La formule proposée depuis 2021 a permis de développer des habitudes de formation, de partage et de réseautage qui sont les piliers de cette expertise des développeurs économiques. Le scénario d'accès aux formations offertes par l'APDEQ doit donc être bonifié avec une approche plus flexible pour la gestion quotidienne que ce soit pour de la formation ou la participation à des activités de réseautage. Les deux approches sont complémentaires et nécessaires pour structurer les équipes de développement économique local du Québec.

Ce mémoire vient illustrer la volonté de faire plus et de faire mieux au cours des prochaines années avec

- un renforcement de la structure actuelle,
- une bonification des contenus avec la mise en place d'une Académie et un Observatoire APDEQ dédiés au développement économique local
- un programme de participations subventionnées en 2 volets pour plus de flexibilité.

L'APDEQ est une association de référence qui a fait ses preuves depuis plus de 60 ans et la force de son réseau n'a d'égal que le partage de son expertise entre ses membres.

Le MEIE par l'intermédiaire de la mesure AEQ peut soutenir le renforcement et le déploiement de l'APDEQ dans le but de renforcer les forces vives du développement économique local.

L'APDEQ mérite la confiance qui a été placée en elle en 2021 et elle est prête à relever le défi pour un autre mandat dès mars 2025.

ANNEXES

Extrait FQM

https://fqm.ca/wp-content/uploads/2022/11/do_dev_local_2019.pdf

En 2004, la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (projet de loi no 34) modifie les règles de gouvernance et d'imputabilité entre le CLD, la MRC et le gouvernement. Le gouvernement confie désormais à la MRC les responsabilités en matière de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat. La MRC a cependant l'obligation de confier l'exercice de sa compétence. Par cette approche, on voulait également mettre fin aux chicanes entre villes et entre villes-centres et les municipalités environnantes qui minaient les efforts du développement au profit d'une approche de rassemblement et de collaboration qui offre de meilleures perspectives à toutes les collectivités.

En 2015, par l'adoption du projet de loi no 28, le gouvernement transforme le modèle du développement économique local et régional, en reconnaissant la compétence des MRC dans ce domaine. à un CLD existant ou à un CLD qu'elle constitue. Avec les outils et les fonds mis à sa disposition, le CLD devient par conséquent un organisme de développement local mandataire de la MRC. Par ailleurs, les MRC et les CLD mettaient en place des relations productives avec leurs collègues des sociétés d'aide au développement des communautés (SADC), un réseau créé par le gouvernement fédéral.

En 2015, par l'adoption du projet de loi no 28, le gouvernement transforme le modèle du développement économique local et régional, en reconnaissant la compétence des MRC dans ce domaine. Ainsi, est donnée aux MRC la possibilité de rapatrier les responsabilités de développement local, ou de les déléguer à un organisme de leur choix. Les enveloppes dédiées aux CLD ont toutefois été réduites de 60 %. De plus, la loi a entraîné la dissolution des CRÉ. À la suite de ce que plusieurs ont qualifié de retrait de la part de l'État, les élus·es et les instances locales ont donc repris le flambeau pour conserver, à partir de leurs ressources, des organisations en développement local sérieusement ébranlées.

En 2019, environ la moitié des MRC ont intégré les CLD à leurs services, d'autres formules et appellations ont été créées, ce qui a pour conséquence de rendre l'offre des services de première ligne aux entreprises moins visible et accessible.

- *L'article 126.4 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1), prévoit pour sa part qu'une MRC peut choisir de déléguer l'exercice de sa compétence de prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire à un OBNL.*

Extrait

Les municipalités et les MRC peuvent intervenir directement en contribuant à divers fonds d'investissement et par divers programmes créés à des fins de développement économique local ou régional.

Une telle intervention rend possibles notamment le développement et le soutien de l'entrepreneuriat afin de créer et de maintenir des emplois dans la municipalité et la MRC participante tout en respectant ses moyens et ses besoins.

Par exemple, à l'aide des fonds de capitaux, la contribution à un fonds d'investissement pour le soutien au démarrage d'entreprises situées sur le territoire d'une MRC vise à favoriser le développement économique régional par des investissements dans des entreprises locales et à doter la population régionale et les organisations du milieu de leviers de développement économique.

Une telle intervention permet à la MRC de participer à la définition et à la réalisation de stratégies et d'axes de développement économique en tenant compte :

- *des lignes directrices de l'aménagement de son territoire, particulièrement de sa vision stratégique, et de ses grandes orientations d'aménagement;*
- *des interventions prioritaires choisies et des modalités de mise en œuvre proposées dans le plan d'action accompagnant son schéma d'aménagement et de développement;*
- *de ses priorités d'intervention annuelles, établies en fonction des objets du Fonds de développement des territoires, et rendues publiques sur son site Web;*
- *de sa politique de soutien aux entreprises et de sa politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Ces politiques servent à informer la population, les entreprises et les organismes sur les mesures d'aide que la MRC choisit d'offrir;*
- *le cas échéant, du plan d'action pour l'économie et l'emploi qui détermine les grandes lignes d'action qu'entend suivre la MRC, aussi bien sur le plan financier que sur le plan technique, pour les projets et les entreprises situées sur son territoire.*

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/gouvernance-municipale-en-developpement-local-et-regional/pour-plus-de-precisions/foire-aux-questions-modifications-relatives-au-developpement-economique-local/#:~:text=L'article%20126.4%20de%20la,son%20territoire%20%C3%A0%20un%20OBNL>.

Une première entente en 2021 – 952 000\$

Convention de subvention

Développement d'une programmation d'activités de développement des compétences

ENTRE : Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, agissant aux présentes pour et au nom du gouvernement du Québec et ayant un établissement au 710, place D'Youville, 6^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4, ici représenté par monsieur Mario W. Limoges, sous-ministre adjoint à l'Entrepreneuriat et à la compétitivité des entreprises et des régions, dûment autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Économie et de l'Innovation (RLRQ, chapitre M-14.1, r. 2),

ci-après désigné le « Ministre »;

ET : La ministre déléguée au Développement économique régional, madame Marie-Eve Proulx, pour et au nom du gouvernement du Québec,

ci-après désignée la « MINISTRE DÉLÉGUÉE »;

ET : L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC (APDEQ), personne morale à but non lucratif, légalement constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (chapitre C-38), ayant son siège au 455, rue MacDonald, Magog, Québec, J1X 1M2, ici représentée par Patrice Gagnon, Directeur général, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

ci-après appelée l'« Organisme »;

ATTENDU QUE le Ministre et la MINISTRE DÉLÉGUÉE ont annoncé la création du réseau Accès entreprise Québec afin de s'assurer que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité comparables d'une région à l'autre dans le respect des spécificités régionales;

ATTENDU QUE les MRC du Québec ont un rôle important à jouer dans le déploiement du réseau Accès entreprise Québec et qu'elles doivent être soutenues par le gouvernement du Québec et ses partenaires de mise en œuvre pour offrir des services qui répondent aux besoins des entreprises de leur milieu;

ATTENDU QUE le Ministre a notamment pour mission de soutenir la croissance des entreprises et de l'entrepreneuriat et d'administrer, en concertation avec les instances reconnues, les sommes qui lui sont confiées afin d'assurer l'exécution de projets de développement économique;

ATTENDU QUE l'Organisme a notamment pour mission de jouer un rôle stratégique dans le développement des compétences et des connaissances des intervenants du développement

Initiales des parties

Ch

1

économique au Québec, en leur proposant des formations pertinentes à leur domaine d'expertise et en stimulant la mise à profit de leur réseau, tout en contribuant à la valorisation et à la reconnaissance de leur profession;

ATTENDU QU'il y a lieu d'outiller les MRC québécoises dans le développement des compétences de leurs agents de développement économique, prévu par l'initiative Accès entreprise Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de déterminer les conditions et modalités de versement de la subvention.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET

La présente convention a pour objet l'octroi, par le Ministre, d'une subvention à l'Organisme, pour le développement d'une programmation d'activités de développement des compétences, le tout conformément à la description apparaissant à l'annexe A, ci-après appelé le « Projet ».

2. DOCUMENTS CONTRACTUELS

- 2.1 Les annexes jointes font partie intégrante de la convention. La présente convention et les annexes constituent la convention complète entre les parties.
- 2.2 Toute entente verbale non reproduite aux présentes est réputée nulle et sans effet.

3. AIDE FINANCIÈRE

- 3.1 Le Ministre accorde à l'Organisme une subvention pouvant atteindre une somme maximale de 952 000 \$, correspondant aux dépenses admissibles du Projet, lesquelles sont consignées à l'annexe A.

Une deuxième entente en 2022 – 1 036 392\$

Convention de subvention

Élargissement du projet déploiement d'activités de développement des compétences dans le cadre de l'initiative Accès entreprise Québec

ENTRE : Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, agissant aux présentes pour et au nom du gouvernement du Québec et ayant un établissement au 710, place D'Youville, 6^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4, ici représenté par monsieur David Bahan, sous ministre, dûment autorisé en vertu de l'article 17 de la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation (RLRQ, chapitre M 14,1);

ci-après désigné le « Ministre »;

ET : L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC (APDEQ), personne morale sans but lucratif, légalement constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38), ayant son siège au 455, rue MacDonald, Magog (Québec) J1X 1M2, ici représentée par monsieur Vincent Lecorne, Directeur général, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

ci-après appelée l'« Organisme »;

ATTENDU QUE le Plan budgétaire de mars 2020-2021 a prévu une somme de 97,5 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025 pour la mise en place d'Accès entreprise Québec;

ATTENDU QUE le décret numéro 473-2022 du 23 mars 2022 autorise l'octroi par le Ministre d'une subvention d'un montant maximal de 1 036 392 \$ à l'Organisme, au cours des exercices financiers 2021- 2022 à 2024-2025, afin de mettre en œuvre le projet Élargissement du projet déploiement d'activités de développement des compétences dans le cadre de l'initiative Accès entreprise Québec;

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- 78% des conseillers ont participé au moins une fois aux activités de développement des compétences offertes dans le cadre d'Accès entreprise Québec
- 90% des participants aux activités de développement des compétences pour lesquelles le MEIE octroie des gratuités mentionnent utiliser les notions acquises dans le cadre de leur travail
- 86,4 % des dirigeants des SDÉ estime que l'offre de formations gratuites mise à disposition des conseillers dans le cadre d'AEQ a permis de rehausser la qualité des services d'accompagnement offert aux entrepreneurs par leur organisation
- Les principales raisons mentionnées pour ne pas participer aux formations sont :
 - Je ne connais pas les activités
 - Je viens d'arriver en poste

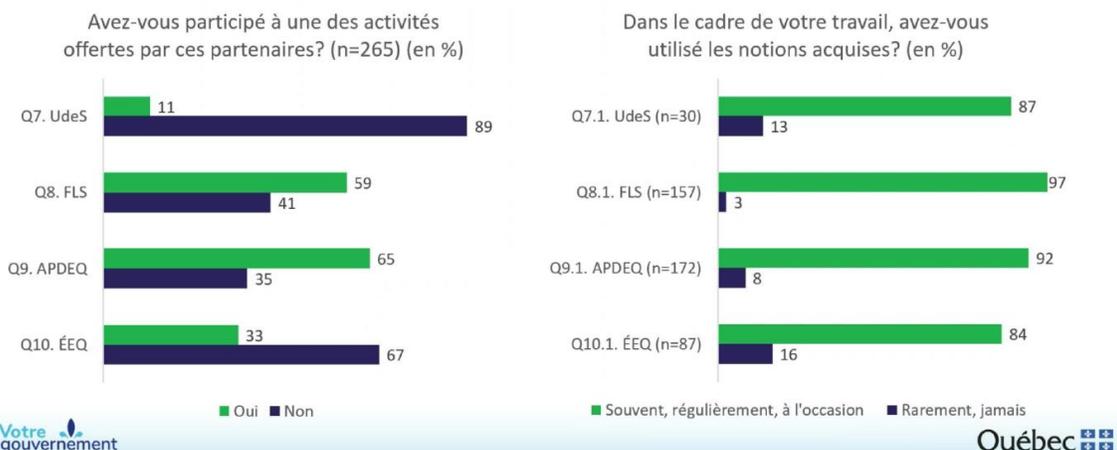
SONDAGE AUX CONSEILLERS

Participation et utilisation des notions acquises



SONDAGE AUX CONSEILLERS

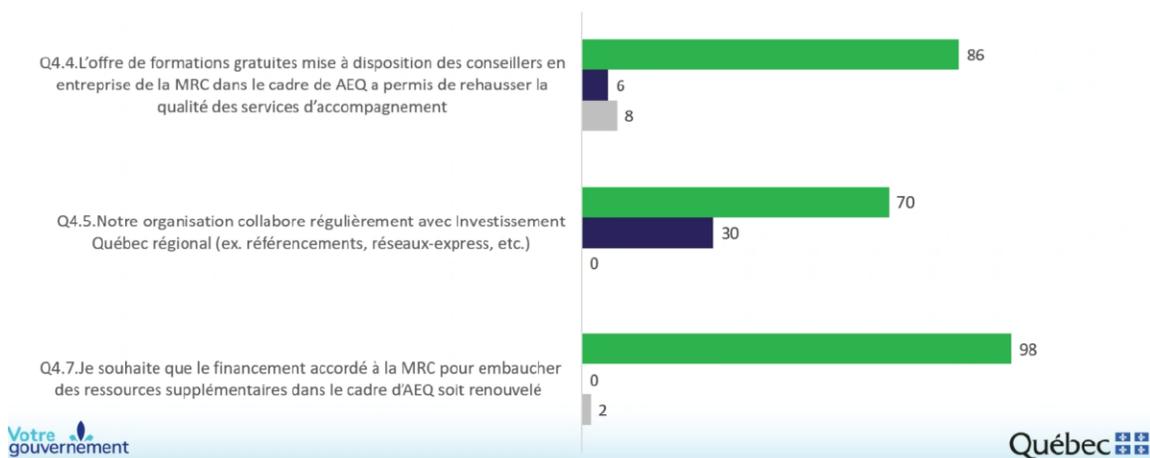
Participation et utilisation des notions acquises



SONDAGE AUX DIRECTEURS

Thématiques évaluées (suite)

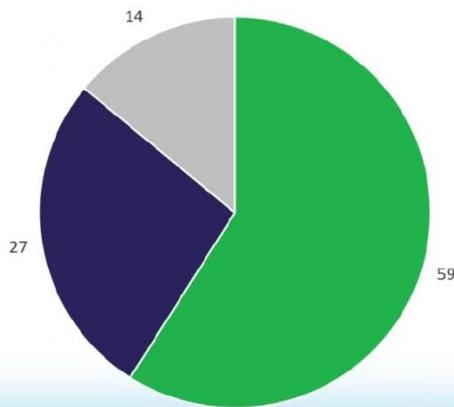
Pour ces questions, répondez par oui ou non aux affirmations suivantes: (n=66) (en %)



SONDAGE AUX DIRECTEURS

Activités de développement des compétences

Q6. Concernant les activités de développement des compétences offertes aux conseillers en développement économique : (n=66) (en %)



■ Préfèrent que le MEIE poursuive ses ententes avec des fournisseurs de formations afin de pouvoir bénéficier de gratuités pour leurs équipes

■ Préfèrent obtenir un montant global dont nous pouvons disposer pour former les conseillers de leurs équipes en fonction de leurs besoins

■ Ne savent pas

Rapport d'activité au 30 juin 2023

Formations, conférences web et causeries



- + 3 cours du Microprogramme - 32 participants
- + 5 cohortes en ligne - Participants anglophones
- + 14 Formations - 26 cohortes - 432 participants
- + 4 ateliers de co-développement - 43 participants

- + 12 webinaires - 436 participants
- + 4 Causeries - 66 participants
- + 2 Panels - 92 participants

1558
participants

aux activités, formations et
rencontres offertes par l'APDEQ

73
activités variées

auprès des membres APDEQ et
participants de la mesure AEQ

Membership de l'APDEQ

Nombre total de membres	914	
Nombre d'adhésions individuelles	31	19%
Nombre d'adhésions multimembres	131	81%
Nombre d'organisations représentées	162	100%
Nombre de MRC membres	76	73%
Nombre de MRC non membres	28	27%
	104	100%
Répartition des membres par région		
Abitibi-Témiscamingue	9	1%
Bas-Saint-Laurent	62	7%
Capitale-Nationale	106	12%
Centre-du-Québec	38	4%
Chaudière-Appalaches	38	4%
Côte-Nord	36	4%
Estrie	87	10%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	35	4%
Lanaudière	32	4%
Laurentides	72	8%
Laval	18	2%
Mauricie	20	2%
Montérégie	105	11%
Montréal	152	17%
Nord-du-Québec	12	1%
Outaouais	51	6%
Saguenay - Lac-Saint-Jean	31	3%
Hors Québec	10	1%

	914	100%
Répartition des membres par fonction		
Directeur·trice	173	19%
Directeur·trice général·e	67	7%
Directeur·trice adjoint·e	25	3%
Agent·e	73	8%
Conseiller·ère	383	42%
Commissaire	43	5%
Coordonnateur·trice	48	5%
Analyste financier·ère	13	1%
Autres	89	10%
	914	100%

Tableau résumant les compétences présentées dans ce référentiel

Type de compétence	Énoncé de compétence
 Particulière	Cerner les ressources et les besoins des entreprises, des organismes et du territoire
	Accompagner les entreprises et les entrepreneurs
	Formuler et déployer des stratégies de développement économique
	Gérer des projets en développement économique
	Accompagner des démarches de concertation
	Gérer des programmes de financement
	Promouvoir le territoire
 Générale	Situer son intervention dans la dynamique de développement économique du territoire
	Communiquer avec les acteurs
	Mobiliser les acteurs
	Développer et entretenir ses réseaux d'affaires
	Exercer un sens politique
	Stimuler l'innovation
	Assurer son développement professionnel

Programme de formations de L'APDEQ

Formation en continu / parcours proposé

FORMATIONS DE

BASE

- ✓ Initiation au développement économique
- ✓ Exercer son rôle de conseiller : les fondements pratiques du métier
- ✓ Interpréter les indices économiques
- ✓ Les outils du Business Model (BMC)

CONSOLIDATION

- ✓ Cellules de codéveloppement professionnel

MICROPROGRAMME DE 2 CYCLE

- ✓ Profession : Conseiller
- ✓ Le conseil stratégique en développement économique
- ✓ La gestion de projet en développement économique



FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

- ✓ Accompagnement d'un projet de transfert d'entreprise
- ✓ Préparation à l'investissement étranger
- ✓ Rétention et expansion d'entreprises
- ✓ Habiletés politiques : ingrédient essentiel du succès



Programme d'activités de l'APDEQ

20 thématiques

- ◆ Entreprises technologiques, startups
- ◆ Manufacturier 4.0
- ◆ Les enjeux de la ruralité
- ◆ Économie sociale, entrepreneuriat collectif
- ◆ Le commerce de détail
- ◆ Économie circulaire
- ◆ Promotion de l'entrepreneuriat, démarrage d'entreprises
- ◆ Innovation et transformation numérique

FORMATIONS ET CODÉVELOPPEMENT

WEBINAIRE S

PANELS

BLOGUES ET ARTICLES

CAPSULE S

- ◆ Projets industriels, parcs industriels
- ◆ Entrepreneuriat issu de la diversité et de l'immigration
- ◆ Développement durable, environnement
- ◆ Approche régio-sectorielle
- ◆ Commerce international
- ◆ 2 thématiques à définir
- ◆ Intelligence artificielle
- ◆ La robotisation
- ◆ La productivité
- ◆ Le leadership
- ◆ Les franchises

